



Avec le soutien de



Pour une formation de qualité des enseignant·e·s
et des CPE, de la maternelle à l'université

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉSPÉ

LE CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉSPÉ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, des personnels de l'ÉSPÉ et des usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat. Les représentants des usagers ont 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants. Il adopte le budget de l'ÉSPÉ, propose les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Pourquoi voter pour la FSU ?

Pour défendre une formation des enseignants ambitieuse !

L'Éducation Nationale traverse une crise de recrutement sans précédent qui s'explique par la faible attractivité du métier d'enseignant (dégradation des conditions de travail et de rémunération). Pour seule réponse à ce problème, le ministre diminue le nombre de postes aux concours et propose aux futurs candidats davantage de précarité (étudiants vacataires ou contractuels) et une formation au rabais (voir au verso). Pour la FSU, enseigner est un métier qui s'apprend ! C'est pourquoi la FSU défend le recrutement par concours, le statut de fonctionnaire stagiaire (garantissant l'indépendance des agents) et une entrée progressive dans le métier alternant formation théorique et stages en responsabilité devant élèves. Le statut d'enseignant fonctionnaire (dont les missions sont définies nationalement) garantit le droit à la réussite pour toutes et tous.

Pour améliorer les conditions de formation à l'ÉSPÉ de Laon.

Les élus de la FSU interviennent régulièrement en conseil d'école pour peser sur les contenus de formation, dénoncer la surcharge de travail des stagiaires et revendiquer des modalités de validation transparentes. Les syndicats de la FSU accompagnent les stagiaires tout au long de l'année de stage de leur affectation en tant que stagiaire jusqu'à leur titularisation. Ils informent les collègues sur leurs droits et les conseillent pour les mutations. Ils accompagnent les stagiaires confrontés à des situations difficiles.



F.S.U.
Fédération Syndicale
Unitaire

LA FSU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur et syndique usagers et formateurs de l'ÉSPÉ.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Les réformes éducatives du gouvernement sont guidées par une logique d'économie budgétaire et de rentabilité en contradiction avec les principes du service public (garant de l'égalité pour toutes et tous). Pour la FSU, l'amélioration du service public d'éducation nécessite une formation des enseignants et CPE ambitieuse.

Proposition du ministre J.M Blanquer	Proposition de la FSU
<p>Suppression de 2650 postes en 2019 entraînant une baisse de 20% du nombre de postes aux concours du 2nd degré et un recours accru aux contractuels.</p>	<p>Création de plusieurs milliers de postes de fonctionnaires dans le cadre d'un plan de pluriannuel de recrutement afin de répondre aux besoins de l'Éducation nationale.</p>
<p>Quelle place pour le concours dans le cursus universitaire ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les PE : Admissibilité avancée en L3, puis deux ans en tant que contractuels avant une admission en fin de M2. - Pour les enseignants du second degré : Concours repoussé en M2. - Décrochage entre les concours des enseignants du premier et du second degré 	<ul style="list-style-type: none"> - La FSU défend un concours en M1, un stage avec le statut de fonctionnaire en M2 et une reconnaissance du niveau master à l'issue de la formation. - La FSU défend une qualification élevée de niveau master pour tous les enseignants. Cela garantit des grilles de rémunération identiques pour les PE, les profs certifiés et les PLP.
<p>Quels pré-recrutements ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de préprofessionnalisation pour les étudiants en Licence 1. Les L2 et L3 devront mener de front préparation au concours et missions d'enseignement (8h/semaine) destinées à pallier le manque de moyens (remplacement). - Statut précaire (nouveau statut d'AED) et rémunération très insuffisante. 	<p>Il est difficile de mener de front études et exercice d'un emploi salarié. C'est pourquoi la FSU propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de véritables pré-recrutements avec le statut d'élève-professeur garantissant aux étudiants un salaire (ouvrant droit à cotisation pour la retraite) et la protection sociale sans contrepartie de travail (priorité au concours). Un peu à l'image de ce qui se fait pour l'École Normale Sup'. - une allocation d'autonomie pour tous les étudiants
<p>Quel statut et quel temps de travail pour les stagiaires ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les PE : les admissibles seront contractuels deux ans puis fonctionnaires-stagiaires à temps plein en classe pour les admis. - Pour le second degré : les lauréats seront fonctionnaires avec l'essentiel du service devant élèves (modalités à préciser par le ministre) et une formation réduite à portion congrue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des stagiaires avec le statut de fonctionnaire avec une formation alternant stage en responsabilité (à tiers-temps devant élèves) et formations didactiques et pédagogiques à l'ÉSPÉ. - Une entrée progressive dans le métier pour les néo-titulaires avec un service réduit (service à 80% devant élèves) et des temps de formation.
<p>Quels contenus de formation ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Une formation amputée de 45% et recentrée sur les fondamentaux disciplinaires - Une conception rétrograde du métier d'enseignant « invitant » les stagiaires à imiter les « bonnes pratiques » imposées par le ministère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une formation complète reposant sur des contenus disciplinaires et transdisciplinaires en lien avec la recherche, permettant d'appréhender la complexité du métier - Des enseignants concepteurs de leurs enseignements ce qui nécessite de pouvoir prendre du recul pour analyser ses pratiques